

Edito :

la parole à Nicolas Eglin

Le projet social a grandement mobilisé les équipes de professionnels de la petite enfance. Accueil d'urgence, horaires atypiques, réflexion sur la qualité de l'accueil, complémentarité des équipements, autant de sujets de réflexion imposés par la mise en œuvre du décret d'août 2000. L'article 1 ouvre un autre chantier en précisant que les établissements "concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique". La Ville de Lyon et l'ensemble des participants et partenaires du Réseau D&PE (Différences et Petite Enfance) ont souhaité s'impliquer dans ce chantier, échanger ensemble, partager leurs réflexions, pour que tous les enfants puissent accéder aux structures de petite enfance.

Les objectifs identifiés sont :

- Renforcer l'accueil de l'enfant différent au sein des structures Petite Enfance sur l'ensemble de la Ville de Lyon.
- Offrir à l'enfant un espace d'initiative, d'éveil de socialisation qui se différencie du lieu de la prise en charge thérapeutique.
- Développer une complémentarité entre le pôle d'accueil petite enfance et le pôle thérapeutique.

Ce réseau sera ce que nous en ferons, tous ensemble, et je suis certain qu'il permettra à tous les professionnels de trouver les soutiens attendus.

Le réseau Différences et Petite Enfance, qu'est-ce que c'est ?

C'est un groupe de travail mis en place dans le cadre du projet social de la Ville de Lyon, et portant sur l'accueil des enfants différents dans les structures petite enfance ordinaires. Il est ouvert à tous les acteurs de la petite enfance :

- professionnels des structures associatives et municipales
- parents des structures
- Elus de la Ville de Lyon
- Permanents de la Direction de l'Enfance et de la DPSE Ville de Lyon
- Partenaires : CAF, Conseil Général, Atelier Petite Enfance du Rhône, Associations représentatives de parents d'enfants porteurs de handicap, ...

Différents temps forts seront proposés tout au long de l'année, certains étant réservés aux professionnels, et d'autres ouverts à l'ensemble des acteurs. Ces rencontres prendront la forme d'atelier de travail, en petits groupes de préférence. 2 à 3 thématiques seront traitées chaque année. A partir d'études de cas ou d'un témoignage, ces rencontres seront animées de telle sorte que l'expression des participants soit favorisée. Elles se dérouleront sur une demi-journée. Des soirées grands débats seront organisées chaque année et ouvertes à tous, parents et professionnels. Ces soirées s'appuieront sur un document vidéo en introduction ou sur le témoignage d'un grand témoin (d'un parent d'enfant différent, d'un adulte handicapé retraçant sa petite enfance et son parcours d'intégration, d'un écrivain, d'un chercheur, etc...) pour lancer le débat.

Les informations concernant l'annonce du handicap, les conditions de prise en charge des enfants différents, les droits des parents et les réseaux d'aide mobilisables existent mais souvent de façon morcelée et en dehors des circuits traditionnels d'information des professionnels de petite enfance. Faciliter l'accès à cette information sera une des priorités du réseau Différences & Petite Enfance pour la première année de fonctionnement, en utilisant par exemple le support d'Info Pro D&PE, et en présentant un certain nombre de ressources bibliographiques ou issues du réseau Internet (listes de diffusion, sites, forums).

Le travail réalisé tout au long de l'année à travers les différentes rencontres entre les acteurs des structures de la petite enfance fournira une matière précieuse à capitaliser. Une collection de cahiers techniques "Les cahiers techniques du réseau Différences & Petite Enfance" reprendra les thématiques développées par le réseau.

Les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce :

Un CAMSP est un Centre d'Action Médico Sociale Précoce.

Ses missions sont le dépistage des handicaps, la prise en charge et la rééducation des enfants.

Un CAMSP est spécialisé dans la petite enfance, seuls les enfants de 0 à 6 ans peuvent y être accueillis. Les CAMSP peuvent être spécialisés dans la prise en charge d'une déficience : visuelle, motrice etc..., ils peuvent aussi être polyvalents et accueillir tous les enfants porteurs de handicap.

Quand des parents vous font part de leurs inquiétudes au sujet d'un enfant, vous pouvez les diriger vers ce type de structure qui doit les accompagner dans la démarche de diagnostic et de prise en charge de leur enfant.

Un CAMSP est mobilisable sur un simple appel. Il n'y a pas besoin de notification de la Commission départementale d'éducation spécialisée (CDES). Attention, toutefois selon les CAMSP, les délais d'attente avant un premier rendez vous peuvent être long.

Un CAMSP est composé d'une équipe pluridisciplinaire médicale, paramédicale et éducative. Vous pourrez y trouver : un pédiatre, une puéricultrice, un orthophoniste, un psychomotricien, un ergothérapeute, un éducateur de jeunes enfants, une assistante sociale...

Toutes les équipes de CAMSP n'ont pas tous ces professionnels, la composition diffère d'un établissement à un autre.

Le médecin du CAMSP peut jouer le rôle du médecin référant, celui qui coordonne et fait le lien entre toutes les prises en charge de votre enfant. Les soins y sont gratuits.

Avoir accès à un CAMSP, n'empêche pas les parents d'avoir recours à des professionnels en libéral pour compléter la prise en charge de leur enfant.

Dans les centres d'action médico-sociale précoce, la prise en charge s'effectue sous forme de cure ambulatoire comportant l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire.

Elle comporte une action de conseil et de soutien de la famille ou des personnes auxquelles l'enfant a été confié.

Article L2132-4 du code de la santé publique

Dans certains CAMSP, sont proposés, outre les soins des services d'aide à l'intégration, de soutien à la famille, des groupes de paroles, soutien auprès des équipes éducatives accueillant les enfants...

Le financement de ces centres est assuré par le conseil général et la caisse d'assurance-maladie.

Il est fréquent que la gestion de ces camp soit associatives comme pour les établissements spécialisés type.

Il est important de connaître les CAMSP quand on travaille auprès de jeunes enfants.

Travail en partenariat et collaboration sont possibles et souhaitable entre structure de la petite enfance et les CAMSP. N'hésitez pas à les contacter. Ils peuvent vous accompagner dans votre accueil d'un enfant handicapé et intervenir à votre demande.

Le travail en réseau avec tous les professionnels s'occupant de l'enfant est fortement recommandé !

Les CAMSP sont regroupés au sein d'une Association nationale : l'ANECAMSP.

Les actions de l'Anecamsp peuvent intéresser tous les professionnels petite enfance. Régulièrement l'association organise des journées d'études avec des thématiques comme : « handicap et filiation », « pères et re..pères », « savoir ne pas savoir », « la culpabilité dans tous ses états ».

L'association publie une revue semestrielle « Contraste », elle est incontournable sur les thématiques du handicap et de la petite enfance. Le dernier numéro traite de la thématique des « groupes » : groupe d'enfants handicapés, groupe d'enfants autistes ou présentant des troubles du langage, groupe de

Quelques contacts sur Lyon :

Il existe 5 CAMSP sur Lyon, et sa région dont voici les coordonnées :

- CAMSP pour enfants déficients moteurs : 106 rue Jean Fournier - 69009 Lyon - Tel : 04 72 17 94 59
- CAMSP pour enfants déficients visuels : 18 rue Valentin Haüy - 69100 Villeurbanne - Tel : 04 78 03 70 83
- CAMSP pour enfants déficients auditifs : 1 quai Jules Courmont - 69002 LYON - Tel : 04 78 37 57 47
- CAMSP polyvalent - 18 rue Ampère - "Les Marronniers" - 69270 Fontaines sur Saône - Tel : 04 78 23 60 68
- CAMPS polyvalent - 16/18 rue de Sully - 69150 Décines - Tel : 04 72 05 62 72

Des partenaires de la petite enfance.

parents, le groupe éducatif : l'équipe autour de l'enfant.

Cette revue est disponible à la consultation et en prêt au centre de ressources Enfantdifferent.org.

L'ANECAMSP initie d'autres actions comme la campagne Agir Tôt. Cette campagne est constituée d'un document de sensibilisation au dépistage précoce pour les médecins.

Tous les enfants de 0 à 6 ans en situation de handicap ne sont pas forcément pris en charge par un CAMSP.

D'abord, parce qu'ils interviennent à la demande des parents et certains parents ne souhaitent pas un suivi par ce type de structure. Ensuite,

parce qu'il existe d'autres structures mobilisables pour l'accompagnement des enfants et de leurs familles en fonction des besoins de l'enfant comme les SESSAD (Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile), les CMP (Centres Médico-Psychologiques).

Les SESSAD sont constitués d'équipes pluridisciplinaires dont l'action vise à apporter un soutien spécialisé aux enfants et adolescents maintenus dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation.

Ils peuvent intervenir sur tous les lieux de vie de l'enfant et de l'adolescent. Ces services s'adressent aux enfants de 0 à 20 ans. Certains commencent aux 3 ans de l'enfant et

d'autres arrêtent leur prise en charge à partir de 16 ans. Ils apportent aide et soutien spécialisés aux enfants, familles, et équipes éducatives.

L'admission dans un SESSAD relève d'une décision de CDES, comme pour les établissements spécialisés.

Les CMP s'adressent aux enfants de 0 à 16 ans dans le cadre du soin et de la prévention des troubles d'ordre relationnel et psychologique.

Leurs équipes sont composées de psychiatres et de psychologues, d'infirmiers, d'assistantes sociales auxquels peuvent s'adjoindre des éducateurs spécialisés, ou des paramédicaux tels que des orthophonistes ou des psychomotriciens.

Pour en savoir plus :

A lire :

la fondatrice des CAMSP, Janine Lévy, a écrit un ouvrage qui relate ses premières constatations dans ce qui fut le premier CAMSP de France. Cet ouvrage reste toujours d'actualité.

Référence : Janine Lévy. le bébé avec un handicap. Editions le Seuil. Octobre 1991.

Une adresse :

En complément des adresses des CAMSP de la région lyonnaise, voici les coordonnées de :

ANECAMSP - Escalier 5 - 10, rue Erard - 75012 Paris

Tel : 01 43 42 09 10 - Fax : 01 43 44 73 11 - anecamsp@wanadoo.fr - <http://www.anecamsp.org>

Pour trouver les coordonnées des CAMSP au plan national : <http://www.enfantdifferent.org> rubrique "annuaire"

Des Adresses internet :

Voici deux sites de CAMSP que vous pouvez visiter :

Nevers : <http://www.lefildariane-nevers.net/activitescamsp.html>

Besançon : <http://www.camsp25.org/>

Vous pouvez lire le témoignage de la maman de Damien, sur le site dyspraxie.info. Damien a un syndrome de Little et une dyspraxie, ce témoignage permet de comprendre le rôle que le CAMSP a pu avoir auprès de lui : http://www.dyspraxie.info/temoignages/petit/tem_damien.htm

Une expérience originale à découvrir, à Mulhouse, à la crèche « babillage », des professionnels du CAMSP interviennent et proposent une activité de psychomotricité aux enfants, mais aussi un groupe de parole pour les professionnels de la crèche : <http://babill.socio.org/babill/Orientation/CAMSP.html>

Un témoignage à lire, une pédiatre responsable d'un CAMSP parle de son métier et de sa mission.

<http://www.carnetpsy.com/Archives/Colloques/Items/p7.htm>

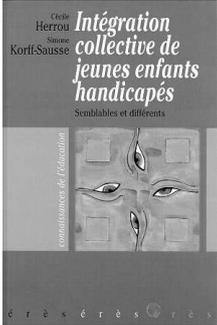
Il est possible de trouver des statistiques et des informations sur le fonctionnement des CAMSP sur le site de certaines associations gestionnaires :

L'Association des Paralysés de France propose des données sur quatre CAMSP sur son portail, quelles sont les étiologies des enfants accueillis ?

<http://www.apf-moteurline.org/epidemiostatsevaluation/epistats/statsapf/camsp.htm>

Bibliographie - Actualités octobre - novembre

Intégration collective de jeunes enfants handicapés. Semblables et différents.



Cécile Herrou & Simone Korff-Sausse
Connaissances
de l'éducation. Editions Erès. Ramonville
Saint-Agne, 2001, 157 p.

Ce livre est à lire et à découvrir quand on accueille des enfants porteurs de handicap au sein d'une structure petite enfance. Cécile Herrou a créée et dirige la structure petite enfance "la maison Dagobert" puis le jardin d'enfants "l'école Gulliver". Ces deux structures sont situés à Paris et accueillent un tiers d'enfants porteurs de handicap. Simone Korff Sausse est psychanalyste, elle s'est beaucoup penché sur les enfants porteurs de handicap et leur famille. Elle a notamment publié en 1996 "le miroir brisé, l'enfant handicapé, sa famille et le psychanalyste". Elle est analyste institutionnelle à la maison Dagobert.

De ces deux expériences est né ce livre qui s'inspire de la vie quotidienne et des enfants de la maison Dagobert, pour prendre du recul et analyser ce qui se passe au sein de cette structure.

Un livre qui prend le parti qu'un enfant porteur de handicap est avant tout un enfant, et qu'il doit être accueilli dans les structures petite enfance qui doivent s'adapter à lui.

De ces expériences naissent des réflexions sur l'identité, la différence, l'intégration.

Journées d'étude de l'ANECAMSP 18 et 19 novembre 2004 Déficient certes, mais compétent aussi ! Regards sur la déficience intellectuelle.

Espace Reuilly - Paris 12ème
Renseignements: 01 43 42 09 10
anecamsp@wanadoo.fr

Les journées d'étude 2004 de l'Anecamsp auront lieu au mois de Novembre. "Parler de l'enfant déficient intellectuel, c'est s'interroger sur la place que nous lui réservons dans la société, et aussi nos pratiques professionnelles. Une réflexion est nécessaire afin d'appréhender les besoins de ces enfants compte tenu de l'originalité de leur développement".

Quelques titres d'intervention :

"Je rêve d'un nourrisson savant", par Patrick Ben Soussan. Pédopsychiatre.

"Mise en place des stratégies nécessaires à la communication précoce chez l'enfant déficient intellectuel", par Nadine Clerebaut. Psychologue.

Rénovation de la loi de 75

Jeudi 23 septembre

Une grande mobilisation est lancée par l'Association des Paralysés de France, "La dernière occasion de faire entendre sa voix avant l'adoption définitive du projet de loi pour l'égalité des droits et des chances, la citoyenneté et la participation sociale des personnes handicapées !"

A Lyon : rendez-vous à 14h sur le parking sud du Pont Wilson à Lyon. Départ du Défilé à 14h30.

Renseignements : 04.72.44.00.02

Anomalies Chromosomiques

Samedi 6 novembre

L'association Valentin des Porteurs d'Anomalies Chromosomiques organise sa 5ème journée d'information et d'échange sur les syndromes de Klinefelter, Triplo X, double Y et Turner, anomalies chromosomiques relativement fréquentes (1 personne sur 500 en moyenne).

Renseignements : 01 30 37 90 97

Association Valentin APAC
52, la Butte Eglantine - 95610 ERAGNY

contact@valentin-apac.org

Journée nationale Autisme France

Samedi 6 novembre

la Journée Nationale d'Autisme France aura lieu le 6 novembre 2004 au Palais de la Mutualité à Paris (5ème) sur le thème "c'est possible en France, expériences et réalisations positives"

Renseignements : 0810 179 179

autisme.france@wanadoo.fr

Les Actus de la souris verte

La Souris Verte formation organise un Forum le jeudi 25 novembre sur le thème "Le soutien à l'exercice de la parentalité", avec des représentants de la Maison Dagobert (Paris) et de la Maison des Poupies (Nantes).

Renseignements : 04 78 60 52 59

Rendez-vous Médias

Tous les matins de la semaine à partir de 9h00 sur France 5, l'émission "les maternelles" propose des reportages et débats sur l'enfance: mots d'enfants, revue de presse, grande discussion, reportage de fond sont au menu. Régulièrement des informations concernant les enfants en situation de handicap: les enfants épileptiques, la communication avec l'enfant autiste, soulager la douleur de l'enfant, la vie d'un enfant en IME etc...

<http://www.france5.fr/maternelles/>

Info Pro n°0

la lettre du réseau D&PE

Responsable de la Publication :

Nicolas Eglin

Réalisation : Une Souris Verte

Une Souris Verte

Centre Enfantdifferent.org

279/281 rue André Philip

69003 Lyon

Tel : 04 78 60 52 59

mail : info@unesourisverte.org

<http://www.enfantdifferent.org>

Diffusion gratuite pour les membres du réseau D&PE